POUR VOTRE AVENIR

AVEC LA CGT-MAYOTTE

Le vote aux élections dans les TPE est important : les résultats à ce scrutin permettent d'envoyer nos représentant·es dans les commissions paritaires, mais permettent aussi d'augmenter notre représentativité sur les plans territorial et national. Les votes dans les TPE et les plus grandes entreprises détermineront également le nombre de vos représentant·es CGT-Ma dans les conseils de prud'hommes. Ces résultats permettent une certaine autonomie de fonctionnement de notre Confédération, favorisant ainsi l'aboutissement des revendications portées par les salarié·es dans leurs entreprises.

la cgtma la cgt SALARIÉ·E·S DES TPE

LES REVENDICATIONS DE LA CGT-MA, AVEC LA CGT FRANCE, POUR LES SALARIÉ·ES DE MAYOTTE

NOS SALAIRES

- L'alignement du Smic de Mayotte au Smic national ;
- La reconnaissance des qualifications ;
- L'application du Code du travail national ;
- L'extension des conventions collectives des branches ;
- L'application immédiate des conventions collectives nationales des branches.

NOS RETRAITES

- Le déplafonnement de la pension de retraite à 2 100 € ;
- Une pension minimum équivalente au Smic ;
- Le rachat des cotisations à la CSSM par les caisses nationales ;
- Le maintien de la reconnaissance de la pénibilité du poste avec possibilité d'un départ anticipé ;
- Départ à la retraite à 60 ans à taux plein et avant pour les métiers pénibles

FORMATION PROFESSIONNELLE

- L'application des textes réglementaires sur la formation tout au long de la vie ;
- L'extension à Mayotte du droit au congé individuel de formation ;
- Le respect strict du Code du travail en matière de formation syndicale ;
- La mise en place d'un organisme paritaire de formation professionnelle (l'UNIFAF).

L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

- Les femmes, les hommes, les noir·es, les blanc·hes, quelles ques soient leurs origines, doivent être payé·es selon leurs compétences pour le même poste occupé.

LA SANTÉ AU TRAVAIL

- La visite annuelle obligatoire doit être un acquis ;
- Prescription d'assurance individuelle pour les employé·es au contrat direct avec les jeunes ;
- La déclaration de tou·tes les salarié·es auprès de la Médecine du travail (MEDETRAM).

LE CHÈQUE-DÉJEUNER, LA PRIME TRANSPORT

- L'extension des chèques-déjeuners ;
- La mise en place d'une prime de transport pour tou·tes les agent·es.

EN COOPÉRATION AVEC LA CGT FRANCE POUR

- L'alignement de toutes les prestations sociales sur celles de la France (RSA, traitement du chômage, chômage partiel, prime de noël, APL…).

LA CGT-MA MILITE CONTRE LA VIE CHÈRE À MAYOTTE, POUR LE DROIT À UN LOGEMENT DÉCENT POUR TOUTES ET TOUS.

NOUS CONTACTER
La CGT-Ma
446 boulevard Mawana Madi
A Mamoudzou sur la rocade à Mgorbani
À côté du LOFT en face du magasin BALLOU.
02 69 62 20 90 - cgt.mayotte@wanadoo.fr

« Du 25 novembre au 9 décembre 2024, aux élections TPE, je vote et fais voter LA CGT/ LA CGT-MA pour défendre nos droits et en conquérir de nouveaux ! »
- Le secrétaire général de la CGT-Mayotte, **Haoussi Boinahedja**

la cgt SALARIÉ·E·S DES TPE



25 novembre au 9 décembre 2024